

FEDERATION FRANCAISE DE BOWLING ET DE SPORT DE QUILLES LIGUE REGIONALE AUVERGNE RHONE-ALPES



M. le Président de la Fédération
Mmes et M. les présidents d'associations
Mmes et M. les membres du comité
directeur de la Ligue AuRA

Bourgoin-Jallieu le 15 décembre 2024

Procès-verbal ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Saison 2023-2024 ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE Vendredi 06 décembre 2024 - La Fouillouse

Ordre du jour (Rappel)

Assemblée générale ordinaire

- Rapport moral et d'activité du président
- Rapport du secrétaire
- Rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos
- Approbation du prévisionnel 2024/2025
- Rapport des responsables ETR et ERJ
- Rapport des commissions : Corpo - Arbitrage
- Questions diverses

Assemblée générale extraordinaire (Modification des statuts)

- Modification de l'adresse postale du Président, Yves KERRIEN

Assemblée générale électorale

- Des représentants régionaux
- Des membres du Comité Directeur

Liste des clubs présents ou représentés

P : Présent

R : Représenté

A : Absent

BC BRESSAN	A	STRIKE CLUB AVERMES MOULINS	P	BC ARVERNE	R	ECOLE BOWLING AVERMES MOULINS	R
TOP GONES LYON	P	AURILLAC BC	A	STARBOWLERS AVERMES MOULINS	R	BC TRICASTIN	A
STRIKE CLUB AUBENAS	R	BOWLERS ORANGE ARVERNE	P	BC ECHIROLLES-ISERE	P		
BC VALENCE	R	LUCKY STRIKERS	A	PHOENIX CLUB BOWLING SAVIGNEUX	P		
ECOLE CLUB PUY EN VELAY	P	AUVERGNE BOWLING	R	B.BOWL CLUB CLERMONT	R		
BOWLERS DES DOMES	R	BC DU MONT DORE	R	SBAC CLERMONT	R		
BC CALADOIS	P	BC77 LYON	R	LUCKY BOWL	R		
ARA LYON	P	BC ROANNE	R	BC ST ETIENNE	P		
SB CHAMBERY	R	ECOLE CLUB BLACK CAT	P	BCS ANNECY	P		
BC THONON LES BAINS	R	CHABLAIS BC	R	ACD9 ANNEMASSE	R		
BOWLING BALL BUGEY	R	RED WOLVES AIX LES BAINS	P	PROMOSTARS	P		

Soit 31 clubs présents ou représentés sur 35,

Représentant 123 voix sur 137

Nota :

Sont notés P (présent) les clubs dont soit le président est présent, soit un de leurs licenciés (mandat)

Sont notés R (représenté) les clubs qui ont transmis une procuration à un licencié d'un autre club de la Ligue AuRA

I – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Rapport moral de la saison 2023-2024

Yves KERRIEN

Bonjour à Toutes et à Tous,

Je vous remercie tout d'abord pour vous être déplacés ou d'avoir transmis votre Pouvoir afin que cette Assemblée Générale puisse se tenir.

La saison 2023/2024 s'est clôturée avec un effectif de 911 licencié(e)s, soit une progression d'environ 3% par rapport à la saison 2022/2023.

Nous n'avons toujours pas rattrapé le nombre de licences d'avant COVID qui était de 969 mais nous espérons retrouver ce niveau au plus vite.

Le pourcentage de licences Seniors+ reste apparemment stable : 562 sur 911, soit plus de 61%. Ce pourcentage était aussi de 61% la saison précédente.

Sur le plan national, cette proportion est aussi d'environ 62% avec 5762 licences sur un total de 9203.

Ces chiffres ne peuvent que nous inciter à mettre tout en œuvre afin que les effectifs rajeunissent le plus vite possible.

Le Fonctionnement de la Ligue :

- Nous nous efforçons toujours de le rendre le plus fluide et le plus efficace possible mais nous sommes à votre écoute si vous aviez des remarques à ce sujet.

Les Centres Sportifs AURA :

- Cette saison 2023/2024 a vu se dérouler nos compétitions sur 10 centres répartis pour l'Auvergne sur 5 centres et Rhône-Alpes sur 5 centres.

Pour la saison 2024/2025, la non-homologation du BBowl de Clermont Fd posera vraisemblablement certains problèmes d'organisation pour certaines compétitions (CDC R en particulier) mais nous tâcherons d'y remédier au mieux.

Je profite aussi de cet instant pour rappeler à tous que nous devons le maximum pour respecter les horaires prévisionnels de nos compétitions afin respecter au mieux la cohabitation avec la clientèle loisir qui est toujours importante.

Les Jeunes :

- Au nombre de 109 pour la saison 2024, ce nombre est relativement stable puisqu'il était de 112 durant la saison 2023.
- Cet effectif ne progresse que très peu depuis déjà quelques années, ce qui n'est pas vraiment compatible avec le développement nécessaire de nos effectifs.
- Comme tous les ans, je demande à tous les Présidents de Club possédant des Jeunes au sein de leurs effectifs d'inscrire ces Jeunes en Championnat Jeunes afin de créer une émulation nécessaire au développement de toutes les catégories.
- En effet il est anormal de constater que les journées du Championnat de France Jeunes ne recueillent la participation moyenne d'environ 30 à 35 sur un effectif trois fois plus important.

L'Équipe Technique Régionale :

- Je laisserai la parole à Patrick BERTHOMIERE et André MOREAU qui nous parleront de toutes les actions entreprises et de leurs résultats.

Le Sport Entreprise :

- Je laisserai la parole aux différents intervenants, Hervé MENETRIER et Sylvie ANDANSON qui nous commenteront leurs résultats respectifs.
- L'effectif recensé de 141 joueurs pour la saison 2024 est stable par rapport à la saison précédente.

L'Arbitrage :

- L'effectif devrait être en augmentation puisque le district Rhône-Alpes enregistre la candidature de deux licenciés.
- Des arbitrages en doublons seront donc organisés au mieux afin qu'ils puissent passer au plus vite leur examen.
- Si l'on veut pouvoir arbitrer correctement nos compétitions fédérales, il nous faut trouver 1 à 2 arbitres par centre sportif et en particulier sur le centre de Lyon qui concentre une partie importante de l'activité sportive de Rhône-Alpes.
- Ces arbitres devront aussi des gestionnaire de compétitions afin d'assurer la présence de la Ligue Régionale dans les concernés par le déroulement d'une compétition.

La Comptabilité Régionale :

- Vous pourrez constater que la trésorerie de notre Ligue est en bonne santé mais je laisserai bien sûr la parole à Claudie notre Trésorière qui saura vous en parler bien plus savamment que moi.

Les Subventions Régionales :

1/ - La Subvention de l'ANS :

- Comme les années précédentes la Ligue n'en fait par la demande mais je renouvelle mes recommandations aux différents Clubs de déposer des demandes puisque 50% de la subvention accordée par l'ANS à une quelconque Fédération doit aller aux clubs de cette dernière.

2/ - La Subvention de la FFBSQ :

- Toujours inexistante à ce jour malgré les demandes de certaines Ligues Régionales, elles devraient peut-être revoir le jour.
- Il est à noter que le versement par la FFBSQ d'une subvention à chacune des Ligues Régionales est statutairement écrit dans les statuts fédéraux et donc « obligatoire ».
- Je rappelle que, par le passé, cette subvention était de l'ordre de 700 à 1000,00 € pour notre Ligue et basée sur un contrat d'objectifs fixés par la FFBSQ.

3/ - La Subvention du CNB :

- Toujours elle aussi inexistante à ce jour, elle devrait être à nouveau rediscutée avec les ligues pour la saison 2023/2024.
- Cette subvention, lorsqu'elle existait, était de l'ordre de 1200 à 2000,00€ pour notre Région.

4/ - La Subvention du Conseil Régional :

- Pour la saison 2024, il nous été accordé une subvention régionale de 4500.00€ qui nous sera définitivement accordée et donc payée après la production de factures justifiant les diverses actions dont les axes nous sont imposés par le Conseil Régional.

5/ - L'aide aux CD AURA :

- Nous avons maintenu l'aide globale annuelle de 1000,00€ aux différents CD AURA.

Le Fonctionnement Fédéral :

La FFBSQ :

- Durant cette saison 2024, nous n'avons pas de retours sur les actions fédérales qui auraient pu être initiées par notre Fédération.
- Il est à noter que les directives du Ministère ont été observées puisque les toutes les disciplines de Sport de Quilles sont maintenant devenues des CSN à savoir des Commissions Sportives Nationales sans plus aucune indépendance financière.
- La prochaine étape d'agrément avec le Ministère sera peut-être de retrouver un poste de DTN, étape obligatoire pour conserver le statut de Sport de Haut Niveau.

Le CNB :

- Françoise AUGUSTIN en assure actuellement le fonctionnement et des élections sont prochainement prévues en septembre 2024 puisque l'année 2024 est une année électorale pour toutes les Fédérations, Ligues Régionales et Comités Départementaux.
- Les déficits antérieurs ont été absorbés et il est à espérer que le Budget Prévisionnel 2024 soit respecté en tenant compte de toutes les actions qui sont budgétées.

Voilà en quelques lignes retracée la vie régionale de la saison 2023/2024.

Sachez que le Comité Directeur de votre Ligue met et mettra toujours tout en œuvre pour que le fonctionnement de celle-ci se déroule le plus harmonieusement possible.

Je vous remercie de m'avoir écouté et de la confiance que vous m'accordez.



Yves KERRIEN

Pdt Ligue AURA FFBSQ Bowling

Ce rapport moral est adopté à l'unanimité

Rapport du secrétaire – D. PEDICO

Pour cette 7ème Assemblée Générale de la Ligue Auvergne – Rhône-Alpes, le quorum est largement atteint. Merci aux clubs qui sont représentés, mais merci surtout à tous ceux et celles présents ce soir.

Les licences et affiliations

Voir état des licences en Annexe 1

Pas de nouveau club sur la saison 2023/2024. Un seul club n'a pas renouvelé son affiliation : ANNECY 69

Nous avons clôt cette saison 23/24 sur le chiffre de 911 licences qui se décomposent :

- licences fédérales
- 19 licences individuelles
- 48 licences loisir

- Soit 112 jeunes – 232 seniors et 546 Seniors+
- Soit 210 dames et 680 hommes

Sur la saison en cours 2024/2025, à ce jour nous sommes 844. Ce chiffre laisse augurer une diminution des licences par rapport à 2023/2024.

Notons 1 création d'association : SPACE BOWLERS VICHY CUSSET et un club qui se ré affine après une saison d'interruption : ANNECY 69

Enfin, notons une dissolution : BC THIernois

Je voudrais aussi revenir sur les licences Loisir. Pour cette saison la fédération avait décidé qu'elles ne seraient autorisées qu'une seule saison et donc que les licences loisirs de la saison 23/24 ne pourraient pas être reconduites.

Or quand elles ont été vendues aux joueurs en 2023/2024, il était précisé qu'elles pouvaient être reconduites les saisons suivantes, d'où une levée de bouclier de nombre de Présidents de clubs qui se voyaient mal imposer une licence sportive à un joueur à qui on avait dit l'inverse un an auparavant.

Donc la fédération, sous la contrainte a fait marche arrière.

Reste à savoir quelle sera la durée de vie d'une licence loisir à partir de la saison prochaine. A priori une seule année.

Les compétitions fédérales

Je voudrais vous communiquer quelques chiffres qui n'apparaissent pas aussi clairement dans la comptabilité que va vous présenter Claudie. Ce sont des chiffres qui se rapportent à l'ensemble des compétitions fédérales dont la Ligue a la charge :

- Nombre de lignes totales : 13689 lignes homologuées
- Nombres de compétitions : 68
- Total des montants payés aux centres : 47443 €
- Total des indemnités d'arbitrage : 1663 €
- Total des montants d'achat de récompenses : 4907 €

Secrétariat de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de la FFBSQ :

Page 7

M. PEDICO Daniel Immeuble le Duplessis 5, rue Charcot 38300 BOURGOIN-JALLIEU

Mobile : 06 62 02 35 58 Adresse mail : daniel.pedico@bbox.fr (domicile) ou daniel.pedico@poma.net (bureau)

Rapports Financiers et approbations des comptes de l'exercice clôt – Claudie ASTIER

Documents joints en annexe 2 : Compta 2023/2024 et PowerPoint

- Les comptes ainsi que le résultat analytique sont présentés et commentés. Un PowerPoint est aussi présenté.

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité

- Le prévisionnel de la saison 2024/2025 est adopté à l'unanimité

A noter que ce prévisionnel, établi et transmis à tous les présidents de club en septembre 2024 est basé sur une année sportive allant du 1er septembre 2024 au 31 août 2025.

Autorisation donnée par l'Assemblée Générale au président pour effectuer des demandes de subvention auprès du Conseil Régional

Cette autorisation donnée au Président de la Ligue, Yves KERRIEN est accordée à l'unanimité des présents et représentés.

Autorisation donnée par l'Assemblée Générale aux membres du Comité Directeur à signer des chèques : Yves KERRIEN - Claudie ASTIER - Hervé MENETRIER et Daniel PEDICO

Cette autorisation donnée à chacun des membres cités est accordée à l'unanimité des présents et représentés.

Sport Entreprise District RHONE-ALPES saison 2023 – 2024 – H. MENETRIER

Le 25 novembre 2023 : Championnat de France Double Mixte à Civrieux : Deux équipes engagées : ATSCAF MINISTERE DES FINANCES – SCHNEIDER ELECTRIC.

En finale nationale à Notre Dame d'Oë : l'équipe qualifiée est ATSCAF MINISTERE DES FINANCES

Le 26 novembre 2023 : Championnat de France Quadrettes Excellence : Une seule équipe engagée SCHNEIDER ELECTRIC : Le règlement prévoit que lorsque le district n'a qu'une équipe, cette dernière doit jouer avec un autre district à savoir l'Auvergne en ce qui nous concerne.

Aller à Clermont-Ferrand pour disputer 6 parties est plus qu'onéreux pour les participants. Donc Schneider n'a pas confirmé son inscription.

En conclusion, la participation du district a été :

- 2 équipes en Double Mixte
- 1 équipe en Quadrette qui n'a pas pu jouer.

Ce bilan sportif catastrophique montre que la participation des joueurs SE en Rhône Alpes est en nette régression du fait du non-financement des entreprises vis-à-vis de leurs retraités.

Heureusement la saison 2024-2025 se présente avec de meilleures perspectives.

Sport Entreprise District AUVERGNE

saison 2023 – 2024

Sylvie ANDANSON Déléguée SE Auvergne

Cette saison, nous avons enregistré l'arrivée d'une nouvelle entreprise (Act'Allier Montluçon) et d'un nouveau secteur d'activités (Santé).

Nous avons désormais **6 entreprises** et **4 secteurs d'activités** en Auvergne, et un représentant de chaque entité à la commission corpo Auvergne.

✓ RESULTATS

Double Mixte : 16 équipes engagées (contre 5 la saison passée) et 5 qualifiées.

Les 5 équipes ont été en finale à Tours.

Seule, l'équipe Loisirs - Bowling de Léa Payet (1^{ère} année de licence) et Maxime Vignon est passée en finale, encouragée par les 4 autres équipes Auvergnates.

Quadrette Excellence : 6 équipes engagées (2 de moins que l'an passé, tournoi quadrette de Moulins à la même date) et 2 qualifiées.

Michelin et T2C participent à la finale à Angoulême mais ne sortent pas des éliminatoires.

Coupe Bernard Fouret : 8 équipes engagées comme l'an passé. Etant encore le district avec le plus d'engagés, nous avons 6 équipes qualifiées. Aucune n'a souhaité aller en finale à Saint Nazaire pour différentes raisons.

Championnats de France Double à Angers – Beaucouzé :

Dames : 1 équipe T2C qui ne s'est pas qualifiée en finale.

Hommes : 2 équipes T2C et 1 Castorama ne sont pas rentrés en finale L'équipe Castorama rate la finale pour seulement 14 quilles.

✓ Challenge Dominique Sahler

Grosse affluence et liste d'attente pour jouer ce challenge dédié à notre amie décédée en juillet 22.

16 doublettes s'affrontaient sur 6 lignes avec handicap.

Deux coupes et un challenge (remis en jeu chaque année) pour la 1^{ère} doublette et des parties de bowlings pour les 8 meilleures équipes.

Excellente ambiance de tous les participants à l'image de Dominique.

Rendez-vous est pris pour la saison prochaine.

✓ BUDGET

Recettes : 1760€

Dépenses : 1749.91€

Cette saison se termine avec un **bénéfice** de **10,09€**.

Questions diverses

Un diaporama portant sur les violences dans le sport est présenté et commenté par Claudette MENETRIER et Josette LE GUENNAN.
Il est joint en Annexe 5

Nos champions

Pour clôturer cette Assemblée Générale Ordinaire, La Ligue tient à honorer ses athlètes qui ont réalisé un score parfait ou obtenu un titre de champion de France ou d'Europe.

Sont nommés :

- **Marie-Noëlle MORAND et Cynthia BOUGET** SB Chambéry
Championnes de France doublette Senior+ B
- **Marie-Noëlle MORAND** SB Chambéry
Championne de France individuel Senior+ B
- **Alain HUE** SB Chambéry
 - 24 avril 2024 Score parfait Voglans
 - 23 juin 2024 Score parfait Voglans

Un trophée spécialement et nouvellement conçu par notre trésorière, Claudie ASTIER, leur est remis.

II – ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'objet de cette de cette AGE est la modification de nos statuts portant sur la mise à jour de l'adresse postale du Président de la Ligue, Monsieur Yves KERRIEN dont la nouvelle adresse est :

21 chemin de la Chappe

74150 SALES

Cette modification est adoptée à l'unanimité.

III – ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Au titre de l'olympiade 2025 - 2028

3.1 Election des représentants régionaux

4 candidats étaient en lice pour 3 postes.

Voir en Annexe 3 la liste des candidats élus

3.2 Election des membres du Comité Directeur

15 licenciés ont présenté leur candidature pour 15 postes à pourvoir (aucun médecin ne s'est présenté à ce poste réservé)

Voir en Annexe 4 la liste des candidats élus

La séance est levée à 21h05

Le Président de la Ligue AuRA,

Yves KERRIEN



Le Secrétaire de la Ligue AuRA,

Daniel PEDICO

